NUCOURT
Com-Info

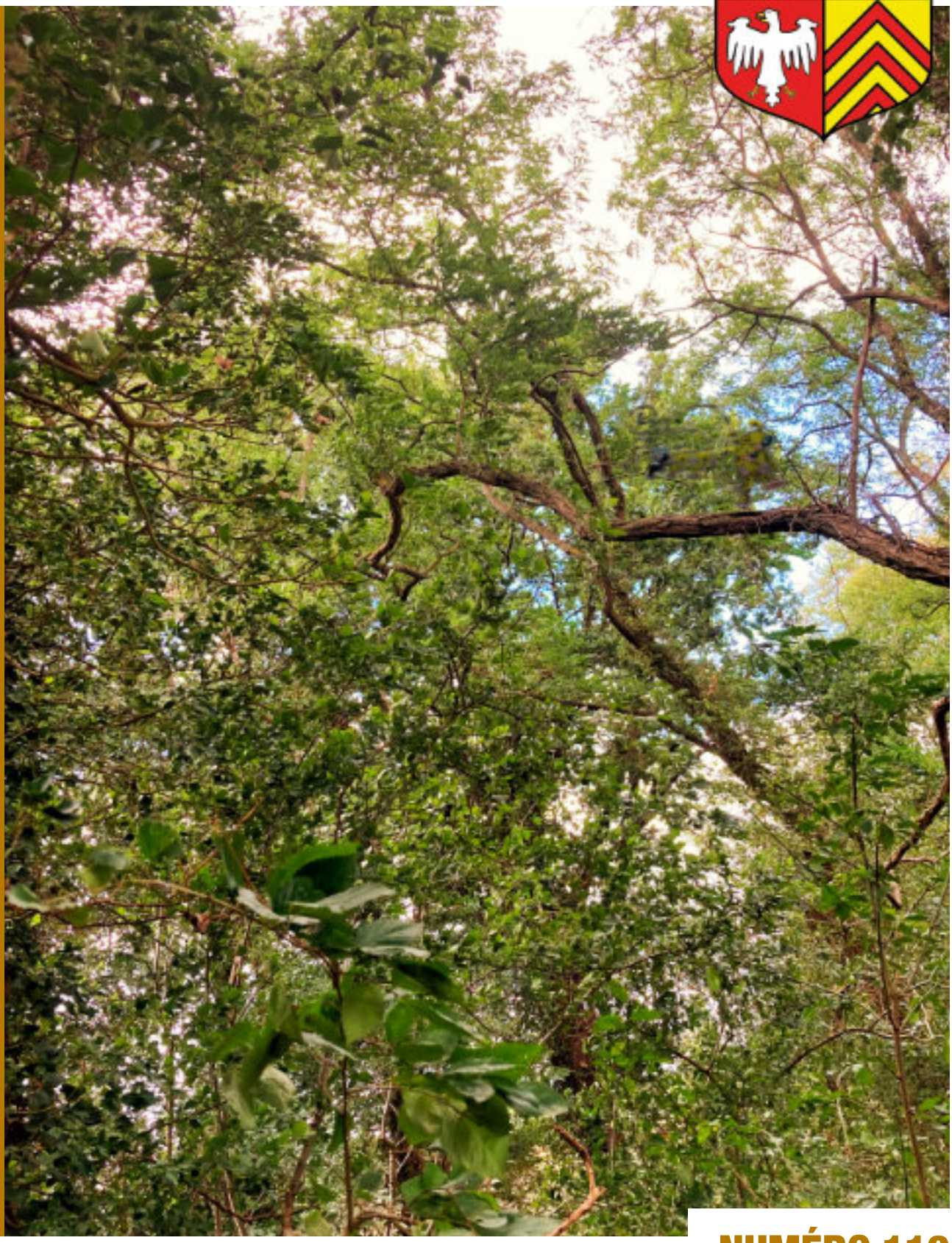

Automne en fleurs, hiver plein de rigueurs.

NUMÉRO 119
SEPTEMBRE-OCT. 2020

Organisation municipale

Chers Nucourtoises et Nucourtois,

Pendant l'été, la principale préoccupation des élus et du personnel communal a été d'assurer la meilleure rentrée possible pour les enfants dans les conditions actuelles liées au coronavirus. Quatre nouvelles armoires ont été acquises et un grand rangement de l'école a été réalisé par le personnel communal et les maîtresses. Trois d'entre elles sont nouvelles.

Nous souhaitons la bienvenue à Aurélie Pardo-Jacques qui est directrice de l'école et prend en charge la classe des CM, Mélodie Dupuis la classe des PS/MS et Anne-Sophie Loubel et Claudie Bequet s'occupent de la classe des CE. Bénédicte Gacel reste en poste pour la classe des GS/CP et la décharge de direction est assurée le mardi par Stéphanie Magne.

Les conditions sanitaires ont été allégées mais le nettoyage et la désinfection des locaux doivent respecter les mêmes conditions qu'en juin. C'est pourquoi un seul service de cantine est possible car il n'y a pas assez de temps pour le nettoyage entre deux services. La cantine a donc été installée dans la salle municipale du foyer rural dans un premier temps mais après avoir étudié différentes installations, elle est maintenant réintégrée dans la salle Huguette Méli.

Nous avons aussi réaménagé la mairie et la fibre y a été installée ainsi qu'à la bibliothèque et l'école. Un logiciel pour les inscriptions périscolaires est à l'étude ainsi qu'un nouveau système pour le relevé des compteurs d'eau, l'actuel étant en panne ; c'est pourquoi il n'y aura que deux facturations pour l'eau cette année.

En ce qui concerne les travaux, le personnel communal a réalisé une opération propreté de tous les trottoirs de Nucourt bien qu'un arrêté municipal de 2012 confie cette tâche aux riverains. Nous espérons que vous continuerez cet entretien comme le préconise l'arrêté municipal mais si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous le faire savoir via la page de contact sur le site **nucourt.fr** (la commission travaux est en train de réfléchir à un fonctionnement différent). Le tracteur de la commune a subi une longue réparation et nous comptons sur lui pour être opérationnel encore longtemps. Les travaux d'enrobés ont été réalisés également.

La réhabilitation des cinq logements sociaux s'est achevée fin août et la commission logement est en train de les attribuer.

Enfin, nous attendons le rapport de l'Apave (agence de validation des instalations et de certification technique) pour pouvoir effectuer la réfection des jeux du petit parc.

En septembre, comme le coronavirus reprenait plus d'activité, nous avons décidé de reporter la fête de Nucourt à l'année prochaine pour éviter de produire de trop gros attroupements. L'équipe municipale et le comité des fêtes en sont désolés mais votre santé est primordiale.

Une dernière information, Michel Guiard a été réélu en tant que président de la CCVC et Benjamin Demailly a été élu président du PNR du Vexin français.

Nous vous souhaitons une très bonne rentrée et surtout prenez soin de vous et de tous.

Émilie Vallet

Nucourt Com-Info : le journal du Conseil municipal
Mairie de Nucourt – rue de la Boutrolle – 95420 Nucourt | Tél : 01 34 67 41 11 | mairie@nucourt.fr | **www.nucourt.fr**

Directeur de publication : Émilie Vallet. **Rédaction :** les conseillers municipaux. **Conception et réalisation :** Baptiste Vallet.

Imprimé par nos soins à 300 exemplaires. Pour préserver l'environnement, ce journal est imprimé sur un papier norme PEFC.

Recensement citoyen

Les jeunes hommes et femmes nés en juillet, août et septembre 2004 sont priés de se présenter en mairie dès l'âge de 16 ans afin d'être recensés pour la journée défense et citoyenneté (JDC) et prévoir l'inscription automatique sur les listes électorales. Merci de vous munir du livret de famille.

Si vous n'avez pas effectué cette formalité, ou si le recensement a été fait tardivement, ou encore si vous avez déménagé depuis, vous devez procéder à une inscription volontaire sur les listes électorales.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. La présentation de cette attestation sera obligatoire jusqu'à 25 ans pour participer à la JDC et s'inscrire aux concours et examens d'État (baccalauréat ou permis de conduire par exemple).

Sans attestation de recensement (ou sans certificat de participation à la JDC), ces démarches ne seront pas possibles jusqu'à 25 ans.

Nucourt

Du 2 au 9 octobre 2020
Élection des parents d'éléves de l'école les quatre vents de Nucourt.

16 octobre 2020
Conseil d'école (à confirmer).

Samedi 7 et diamnche 8 novembre 2020
Ballade « Les petits moments du Vexin » de Nucourt à Hodent en passant par Magny-en-Vexin. Départ de l'église de Nucourt (horaire à confirmer).

Mercredi 18 novembre 2020
Conseil municipal à 20 h 30 à la mairie.

Idées sortie

Dans le contexte actuel, certaines sorties peuvent être annulées du fait du plan « Vigipirate renforcé » ou du plan coronavirus.

Du 19 septembre au 29 novembre 2020
Exposition et animations « Autour du pot » au Musée du Vexin à 95450 Théméricourt, Renseignements 01 34 48 66 00.

Du 12 au 17 octobre 2020
Sixième édition des Rendez-vous de la retraite organisée par l'Agirc-Arrco et l'Assurance retraite. Site www.rdv-retraite.fr.

Du 17 octobre 2020 au 5 septembre 2021
Exposition « BLING-BLING, Les Gaulois » au Musée archéologique du Val d'Oise, place du château 95450 Guiry-en-Vexin.

Du 13 juin au 1er novembre 2020
Exposition « Sculptures en liberté » au Musée de l'outil, rue de la Mairie 95420 Wy-dit-Joli-Village.

Pourquoi un Centre Communal d'Action Sociale ?

Le CCAS de Nucourt est une assemblée composée de six élus municipaux et six représentants des habitants de la commune présidée par Madame le Maire Émilie Vallet. Sa vocation est de venir en aide aux personnes qui rencontrent des problèmes dans leur vie quotidienne, il peut également donner des conseils, communiquer des adresses utiles, servir d'intermédiaire avec l'administration.

Les membres du CCAS sont à votre écoute pour vous orienter vers les services compétents, vous accompagner dans vos démarches administratives ou vous apporter une aide financière. N'hésitez pas à les contacter pour vous-même, votre famille, vos voisins… Ils se réunissent régulièrement à huis clos pour examiner les cas qui leur sont présentés et prendre en commun les décisions qui leur paraissent les meilleures. Ces décisions font l'objet de délibérations soumises au contrôle de la légalité.

Le CCAS reçoit une subvention de la Commune et gère son propre budget. Il peut également recevoir des dons. Le CCAS est à la disposition de tous les citoyens (enfants, jeunes, personnes âgées...) et la confidentialité est toujours assurée.

Cet été, lors de l'épisode canicule le CCAS a pris régulièrement des nouvelles des personnes seules ou âgées et continuera de le faire en cas de besoin d'autant plus que nous avons toujours été bien accueillis.

Cybercafé pour les seniors autour des outils numériques

Devant l'engouement de ces demi-journées de formation et d'animation, ces cours sont à nouveau dispensés gratuitement aux seniors.

Les séances ont repris le 7 septembre et se déroulent le lundi matin de 10 h 00 à 12 h 30 à Nucourt dans une salle de l'ancienne école.

L'inscription est obligatoire car le nombre de places est limité. Le formulaire d'inscription est à récupérer auprès de la mairie ou à demander par mail à **ateliernumerique95@gmail.com**.

Port du masque obligatoirement

En raison de la propagation de la covid-19, à compter du 1er septembre 2020, et pour une durée d'un mois le port du masque est obligatoire pour les personnes de 11 ans et plus aux abords de tous les établissements d'enseignement du premier et second degré ainsi que ceux du supérieur, dans le Val d'Oise dans un périmètre de 200 mètres (arrêté préfectoral n° 2020-627). Cette obligation s'applique dans les mêmes conditions aux abords des gares SNCF ou RER (arrêté préfectoral 2020-626).

Attention en ne respectant pas ce protocole vous êtes passibles d'une amende.

Tarif des services scolaires 2020

Le conseil municipal a décidé de ne pas répercuter la hausse de 3 % du prix du repas que notre fournisseur nous a appliqué et de maintenir les prix des repas et de la garderie au même tarif que ceux de 2018 et 2019.

Toutefois nous comptons sur la responsabilité des parents pour respecter le règlement afin d'assurer le bon fonctionnement du service.

Cantine :

	Rentrée 2019		Rentrée 2020	
	Nucourt	Extérieur*	Nucourt	Extérieur*
1 enfant	4,10 €	4,65 €	4,10 €	4,65 €
2 enfants	3,50 €	4,65 €	3,50 €	4,65 €
3 enfants	3,05 €	4,65 €	3,05 €	4,65 €

(*) Hors Le Bellay-en-Vexin (tarifs fixés par convention).

Accueil :

Rentrée 2019		Rentrée 2020	
Nucourt	Extérieur*	Nucourt	Extérieur*
1,55 €	1,55 €	1,55 €	1,55 €

(*) Hors Le Bellay-en-Vexin (tarifs fixés par convention).

Garderie du soir :

Le tarif de la garderie sans études surveillées (soit de 16 h 30 à 18 h 30) est de 3,75 € pour les Nucourtois et les extérieurs.

Que faire de ses déchets verts ?

Il est possible de :

- les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps ;
- les déposer conformément aux règles mises en place par la commune (déchetterie ou collecte sélective).

Mais il est interdit de :

- les brûler à l'air libre ;
- les brûler avec un incinérateur de jardin. Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit.

Pourquoi cette interdiction ?

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment).

Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

Annulation de la fête communale en 2020

Lors de notre dernier numéro, nous vous annoncions l'annulation de la fête communale organisée chaque année le 1er week-end de juillet. Nous espérions néanmoins organiser des festivités en septembre avec notre traditionnel feu d'artifice, la retraite aux flambeaux et pourquoi pas, nous retrouver autour d'un verre ou d'un repas.

Malheureusement à ce jour, la circulation du virus covid-19 s'intensifie et afin de garantir au mieux la santé des Nucourtoises et des Nucourtois ainsi qu'une bonne rentrée scolaire pour les enfants, nous avons pris la décision de reporter les festivités estivales à l'an prochain.

Journée du patrimoine

L'église Saint-Quentin de Nucourt a ouvert ses portes pour les journées européennes du patrimoine le dimanche 20 septembre. Nous avons eu le plaisir d'accueillir 61 visiteurs, des Nucoutois, mais aussi des personnes venues d'autres communes.

Certains étaient passionnés d'arts et d'architecture d'autres venaient simplement découvrir notre belle église. Une journée conviviale, riche en échanges.

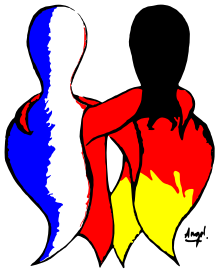

Juillet 1970 - 2020 : 50 ans d'amitié !

Il y a 50 ans, Monsieur Jean-Marc Gernigon (maire de Nucourt) et Monsieur Karl Neun (maire de Wenings) signaient à Nucourt le Serment de Jumelage qui, a ainsi lié nos deux villages. Mais, c'est en fait quelques années plus tôt que les rencontres ont commencé. Depuis ce temps, les liens d'amitié n'ont fait que grandir et s'intensifier entre les familles participantes.

Les échanges se font tous les deux ans dans une ambiance très conviviale. Pour certains le jumelage fait partie de leur histoire : présents depuis l'origine, ils ont participé à cimenter l'amitié fraternelle qui s'est créée. D'autres, arrivés au fil du temps ou plus récemment, se sont intégrés dans cette grande famille avec beaucoup d'attachement. Comme dans une grande famille, le jumelage a connu beaucoup de joie, et aussi beaucoup de peine quand des membres nous ont quittés. Mais à chaque rencontre, la même émotion de se revoir se lit sur les visages de tous.

En juin 2019, Nucourt est allé à Wenings pour fêter le cinquantième anniversaire. Près de 100 Nucourtois se sont alors déplacés pour vivre ce week-end de Pentecôte. À notre tour, à la dernière Pentecôte (2020) nous devions recevoir nos amis pour célébrer ce même anniversaire. Or, la crise sanitaire liée à la covid-19 a chamboulé tout le calendrier et stoppé net les préparatifs.

Finalement la décision a été prise pour célébrer cet anniversaire lors du week-end de l'Ascension 2021. Les prestataires ont été contactés et ont accepté de reporter (sans frais supplémentaire pour l'association) cette fête. L'association va donc poursuivre avec la participation des adhérents l'organisation de cette réception.

Si vous souhaitez rejoindre notre grande famille, n'hésitez plus : faites-vous connaître !

Vexin Insertion Emploi vous propose ses services

VIE est une association de l'économie Sociale et Solidaire, que vous soyez particuliers ou professionnels elle peut vous proposer une solution si vous avez des besoins aussi bien ponctuels que réguliers. Elle agit dans différents domaines comme le ménage, le repassage, le jardin, l'aide à la restauration, au secrétariat, cette liste n'est pas exhaustive.

Dans le cadre des services à la personne, l'association accepte le paiement par CESU de plus vous pouvez bénéficier d'une déduction fiscale de 50 %.

Contacts : 01 34 66 44 88 ou contact@vie95.fr

Dépistage du cancer du col de l'utérus

Chaque femme, entre 25 et 65 ans, peut bénéficier gratuitement d'un dépistage régulier du cancer du col utérin. Les femmes qui n'ont pas réalisé d'examen dans les trois années précédentes recevront d'ici la fin de l'année un courrier du centre de coordination Ile-de-France, qui leur permettra de bénéficier d'une prise en charge de l'examen à 100 % sans avance de frais.

Pourquoi se faire dépister ?

Grâce aux dépistages réguliers, 90 % des cancers du col de l'utérus peuvent être évités. La vaccination contre le papillomavirus humain (HPV) pour les jeunes filles entre 9 et 11 ans (idéalement avant les premiers rapports) est également recommandée.

Pour en savoir plus : www.ameli.fr (rubrique Tous les thèmes de santé / Cancer du col de l'utérus) ou sur www.e-cancer.fr.

Nouveau service de paiement de proximité

Depuis le 28 juillet les usagers peuvent régler leurs factures de cantine, de crèche, d'hôpital, d'amendes ou d'impôts en espèces (dans la limite de 300 €) et en carte bancaire (sans plafond sauf pour les impôts, pour lesquels le paiement en CB est limité à 300 €) auprès d'un buraliste agréé.

Pour cela, votre avis doit comporter le QR code et la mention payable auprès d'un buraliste. Vous vous rendez chez votre buraliste agréé avec votre facture, scannez et payez en toute sécurité. La liste des buralistes agréés du Val-d'Oise est disponible sur le site impots.gouv.fr à l'adresse https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximité.

D'ici la fin de l'année un buraliste installé à Marines acceptera ce mode de paiement, et dans l'attente de cette ouverture vous pouvez toujours et sur rendez-vous auprès de la SGC de Magny-en-Vexin régler vos dettes dans les locaux de Marines deux demi-journées par semaine.

Goûtez le Vexin

Les agriculteurs, restaurateurs et guides professionnels se mobilisent pour vous proposer une trentaine d'animations du 12 septembre au 20 octobre. Ce programme proposé par le Parc naturel régional permet de valoriser les produits locaux.

Le programme peut être téléchargé sur le site : http://www.pnr-vexin-francais.fr.

Abris à vélos sur Cléry-en-Vexin

Vous souhaitez vous rendre régulièrement à Cléry-en-Vexin à Vélo pour :

- Vous rendre au lycée et ainsi prendre les transports publics.
- Co voiturer.
- Vous rendre au RER en utilisant la ligne 95-04.
- Permettre un aller et un retour sur l'axe Cléry en Vexin/Nucourt.
-

Nous vous proposons de sécuriser le stationnement de votre vélo en nous demandant une clé pour l'un des quatre abris à vélos mis à la disposition de Nucourt par le Parc Naturel Régional du Vexin.

Profitez en, ce service est 100 % gratuit.
Contact : Olivier Plaudin au 06 45 64 13 75

Vélos électriques

Vous êtes majeur(e) et hésitez à acquérir un vélo à assistance électrique… Testez-le, avant de vous décider. La commune de Nucourt dispose de quatre vélos électriques (propriété du Parc Naturel régional du Vexin) et nous sommes heureux de reconduire leur mise à disposition 100 % gratuite auprès des Nucourtois(es).

Vous pouvez tester un vélo électrique pour votre trajet domicile-travail, des ballades à travers le Vexin ou bien encore vous rendre à Cléry-en-Vexin (co voiturage, transports publics) en utilisant un abri à vélo sécurisé.

N'hésitez plus, contactez nous : Olivier Plaudin au 06 45 64 13 75

Bibliothèque

Peut-être avez-vous déjà eu l'occasion de passer par la bibliothèque de Nucourt, elle n'est pas très grande, mais elle est bien pleine, et surtout, ce que vous ne savez sans doute pas… c'est que c'est celle du département où circulent le plus de livres !

Si vous êtes intéressés par un livre en particulier, par un thème, par un auteur, vous pouvez le réserver, nous passerons commande à la très grande bibliothèque du Val d'Oise, la BDVO, et le tiendrons à votre disposition dès le passage de la navette, tous les 15 jours.

Vous pouvez nous envoyer un email sur **bibliotheque.nucourt@orange.fr** ou bien nous appeler au 07 88 49 91 43 ou au 06 15 93 85 37 car pour le moment, nous ouvrons uniquement sur rendez-vous. Au plaisir de vous accueillir !

La CAF du Val d'Oise change d'adresse

À partir du 14 septembre 2020, l'agence de Cergy recevra ses visiteurs au 13 boulevard de l'Oise, à deux pas de la gare de Cergy-Préfecture, dans un cadre offrant un accueil de qualité pour ses usagers et répondant aux nouvelles normes environnementales.

Par ailleurs, à compter de cette même date, l'adresse postale réservée aux allocataires du département change également :

CAF du Val d'Oise - TSA 56921
95018 Cergy-Pontoise Cedex